

Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente

Membres absents excusés : Eliane Aubert ; Valentin Christe ; Philippe Ducommun ; Fabrice Ghelfi ; Albert Graf ; Sophie Michaud Gigon ; Francisco Ruiz ; Sandrine Schlienger.

Membres absents non excusés : Christelle Allaz ; Muriel Chenaux Mesnier ; Sarah Neumann ; Isabelle Paccaud ; Solange Peters ; Florian Ruf.

Membres présents	86
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	5
Membres démissionnaires	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis N°
2013/16**

Réaffectation du bâtiment de Saint-Martin 31 au profit du Corps de police.

Rapportrice : Mme Caroline Alvarez Henri (Soc.)

Discussion

M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Maurice Calame (PLR) qui dépose deux amendements.

*Amendement concl. 1
de M. Calame
Dépôt*

« *d'approuver la conclusion, par la Municipalité, d'un bail à loyer, **ce dernier ne dépassera pas la somme de 297'000.- francs par an**, pour entrer en jouissance de locaux supplémentaires sis à Saint-Martin 31 pour les besoins du Corps de police. »*

*Amendement concl.
Ibis de M. Calame
Dépôt*

« *d'approuver la conclusion par la Municipalité d'un addenda, pour augmenter le bail à loyer, qui ne dépassera pas la somme de 18'600.- francs par an consécutif aux travaux d'aménagement des locaux sis Saint-Martin 29 et 33. Pour les besoins du corps de police. »*

Discussion (suite)

Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).

*Discussion sur les
amendements*

La parole n'est pas demandée.

Deuxième partie de la 21^{ème} séance du mardi 25 juin 2013

<i>Vote s/amendement Conclusion n°1</i>	Le Conseil, par de nombreux oui, une majorité de non et 1 abstention, refuse l'amendement à la conclusion n° 1 de M. Maurice Calame
<i>Vote s/amendement Conclusion n°1bis</i>	Le Conseil, par de nombreux oui, une majorité de non et quelques abstentions, refuse l'amendement à la conclusion n° 1bis de M. Maurice Calame.
<i>Discussion (suite)</i>	M. Benoît Gaillard (Soc.) <u>qui demande le vote nominal.</u>
<i>Demande de vote nominal</i>	La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
<i>Vote</i>	Le Conseil, par 72 oui, 7 non et 3 abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide : <ol style="list-style-type: none"> 1. d'approuver la conclusion, par la Municipalité, d'un bail à loyer pour entrer en jouissance de locaux supplémentaires sis à Saint-Martin 31 pour les besoins du Corps de police ; 2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 588'000 francs ; 3. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus à raison de 117'600 francs par la rubrique 3101.331 du budget du Corps de police ; 4. de faire figurer sous la rubrique 3101.390 les intérêts relatifs au crédit mentionné sous chiffre 2 ; 5. d'autoriser le remboursement à la CPCL d'un montant de 882'135 francs en cas d'abandon du projet d'ici fin juin 2013.

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
23	ABBET	Raphaël		NON
86	ADAM	Yves		OUI
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		OUI
62	ANSERMET	Eddy		OUI
18	BEAUD	Valéry		OUI
14	BERGMANN	Sylvianne		OUI
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
15	BIELER	Benoît		OUI
53	BLANC	Christiane		OUI
59	BLANC	Mathieu		NVT
16	BONNARD	Claude		OUI
108	BOVET	Laurianne		ABS
17	BRELAZ-BUCHS	Marie-Ange		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		ABS
28	BURGIN	Daniel		NCN
40	CACHIN	Jean-François		OUI
42	CALAME	Maurice		OUI
49	CARREL	Matthieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
37	CLERC	Georges-André		NCN
88	CLIVAZ	Philippe		OUI
73	CORBOZ	Denis		OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		OUI
48	DE HALLER	Xavier		OUI

Deuxième partie de la 21^{ème} séance du mardi 25 juin 2013

54	DE MEURON	Thérèse	OUI
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise	OUI
72	EGGENBERGER	Julien	OUI
83	FALLER	Olivier	OUI
19	FERRARI	Yves	OUI
25	FRACHEBOUD	Cédric	OUI
76	GAILLARD	Benoît	OUI
45	GAUDARD	Guy	OUI
85	GAZZOLA	Gianfranco	OUI
21	GEBHARDT	André	OUI
43	GENDRE	Jean-Pascal	OUI
22	GRABER	Nicole	OUI
70	GRIN	Claude	OUI
95	GUIDETTI	Laurent	OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel	OUI
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine	OUI
106	HUBLER	ALAIN	OUI
44	ICTERS	Anne-Lise	OUI
105	JAQUET-BERGER	Christiane	OUI
56	JEANMONOD	Alain	OUI
51	KLUNGE	Henri	OUI
104	KNECHT	Evelyne	OUI
82	KNECHT	Mirelle	OUI
68	LAPIQUE	Gaëlle	OUI
36	LAURENT	Jean-Luc	NON
31	LITZISTORF SPINA	Natacha	OUI
50	LONGCHAMP	Françoise	OUI
96	MACH	André	OUI
92	MARTI	Manuela	OUI
32	MAYOR	Isabelle	OUI
55	MEYSTRE	Gilles	OUI
98	MIVELAZ	Philippe	OUI
35	MOSCHENI	Fabrice	ABS
64	MULLER	Elisabeth	OUI
65	NSENGIMANA	Nkiko	OUI
29	OBERSON	Pierre	NON
113	OPPIKOFER	Pierre-Yves	OUI
66	OSTERMANN	Roland	OUI
109	PAIN	Johan	OUI
102	PAYOT	David	OUI
57	PERNET	Jacques	OUI
81	PETERS	Solange	OUI
80	PHILIPPOZ	Roland	OUI
39	PICARD	Bertrand	OUI
79	RAPAZ	Roland	OUI
91	RASTORFER	Jacques-Etienne	OUI
69	REBEAUD	Laurent	OUI
112	RESPLENDINO	Janine	NVT
67	ROSSI	Vincent	OUI
97	SALZMANN	Yvan	OUI
30	STAUBER	Philipp	NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam	OUI
20	TREZZINI	Giampiero	OUI
71	VELAYYYYYYYYYYYY	Maria	OUI
34	VOIBLET	Claude-alain	NON
101	VOUTAT	Marlène	OUI
60	WILD	Diane	OUI
90	ZUERCHER	Magali	OUI
78	ZURCHER	Anna	OUI

La vice-présidente

Dit quelques mots pour remercier l'assemblée de l'avoir élue comme présidente pour l'année parlementaire 2013-2014.

**Rapport s/Préavis N°
2013/14**

Commune de Lausanne. Comptes de l'exercice 2012.

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

[pour la Commission des finances]

<i>Discussion</i>	M. David Payot (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Philippe Clivaz (Soc.) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV).
<i>Discussion s/AGC</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/AGC</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Administration générale et Culture.
<i>Discussion s/SPS</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/SPS</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 4 non et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Sécurité publique et Sports.
<i>Discussion s/CL</i>	Mme Marlène Voutat (La Gauche) <u>qui intervient sur le compte 5610.390</u> ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).
<i>Vote s/CL</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Culture et Logement.
<i>Discussion s/TRX</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/TRX</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Travaux.
<i>Discussion s/EJCS</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/EJCS</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale.
<i>Discussion s/FIPAV</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/FIPAV</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Finances et Patrimoine vert.
<i>Discussion s/SI</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/SI</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve les comptes de la Direction Services industriels.

Deuxième partie de la 21^{ème} séance du mardi 25 juin 2013

Discussion finale

Françoise Longchamp (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver les comptes de 2012 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2013/14, du 11 avril 2013, avec l'amendement technique au bilan qui ramène la valeur nette de la rubrique 15 « Prêts et participations permanentes » à Fr. 97'828'681,42, respectivement la valeur brute des participations sous forme d'actions de la bourse communale à Fr. 76'570'495,86.

Rapport s/Préavis N° 2013/23

Crédits supplémentaires pour 2013 (1^{re} série).

Rapporteur : M. Philippe Clivaz (Soc.)

[pour la Commission des finances]

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2013, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	<i>Fr.</i>	<i>Revenus de fonctionnement Fr.</i>
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires	<u>2'669'300.-</u>	<u>1'648'000.-</u>
B. Autorisations d'achats		
Total des crédits supplémentaires	<u>220'300.-</u>	<u>7'000.-</u>
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
Total des crédits complémentaires	<u>0.-</u>	<u>0.-</u>

Clôture

La séance est levée à 22 h 10.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....